Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 056-200038131-20261009-DP2026_004-DE

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE
N°DP2026-004

DEMANDE DE SUBVENTION LEADER ET PLAN DE FINANCEMENT ACTUALISÉ POUR LA CRÉATION ET LA RÉALISATION D'UN ESCAPE NATURE AUTOUR DE LA MAISON GERMAINE TILLION (PLOUHINEC)

Vu l*a Délibération n°2026/20 en date du 2 juin 2026 donnant délégation de missions complémentaires du comité syndical à la Présidente, notamment pour demander des subventions auprès de l'Union Européenne, de l'Etat, d'autres collectivités et organismes publics.*

***Vu** la Délibération n°2026/05 en date du 27 janvier 2026 constatant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et prenant acte du rapport d'orientation budgétaire 2026.*

***Vu** le programme européen LEADER 2023-2027 porté à l'échelle du Pays de Lorient-Quimperlé et notamment la fiche-action n°2 « Développer un tourisme durable ».*

***Vu** la Décision de la Présidente n°DP2026-003 du 10 septembre 2026*

***Considérant** que la mission de sensibilisation et d'éducation aux patrimoines constitue une composante importante des actions conduites par le Syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, tant auprès des populations locales que des visiteurs et des publics touristiques ;*

***Considérant** que cette mission vise notamment à favoriser une meilleure connaissance des patrimoines du Grand Site de France et à encourager des pratiques de découverte respectueuses des milieux naturels, des paysages et de l'identité culturelle du territoire ;*

***Considérant** que, depuis de nombreuses années, le Syndicat mixte développe et propose des interventions, visites, animations et outils de médiation à destination du grand public, des habitants et des publics scolaires ;*

***Considérant** que, depuis 2015, le Syndicat mixte a renforcé cette politique de médiation par la création de différents outils et dispositifs, parmi lesquels une visite virtuelle, le film documentaire « Du Mor Braz à l'assiette », les ateliers pédagogiques « Paysage et Sable », l'escape game nature « Sur les traces de la créature mystère » ainsi que la maison de site mobile « La Voyageuse » ;*

***Considérant** que cette dynamique de médiation et de sensibilisation contribue à l'objectif du Grand Site de France consistant à concilier la préservation des patrimoines avec leur découverte et leur appropriation par les habitants et les visiteurs ;*

***Considérant** que le Syndicat mixte souhaite poursuivre et renouveler cette démarche conformément aux orientations et au plan d'action du Grand Site de France pour la période 2025-2032 ;*

***Considérant** que le programme LEADER 2023-2027 du Pays de Lorient-Quimperlé comporte une fiche-action intitulée « Développer un tourisme durable », dont les objectifs comprennent notamment la valorisation du patrimoine culturel et naturel, le développement d'une offre touristique durable et l'amélioration de l'accessibilité et de la découverte des sites touristiques et culturels ;*

***Considérant** que cette fiche-action prévoit notamment parmi les opérations éligibles les actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel, et permet l'intervention auprès des collectivités territoriales et de leurs groupements ;*

***Considérant** que le projet porté par le Syndicat mixte répond à ces objectifs en proposant un outil de médiation innovant permettant de sensibiliser les visiteurs et les scolaires aux patrimoines paysager, naturel et culturel du Grand Site de France, tout en favorisant une découverte respectueuse du site ;*

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 056-200038131-20261009-DP2026_004-DE

Considérant *qu'il convient de rectifier une erreur matérielle de calcul relative aux frais de temps agent et aux frais indirects associés figurant dans la décision de la Présidente n°DP2026-003 du 10 septembre 2026.*

Le Syndicat mixte souhaite créer un nouvel outil de sensibilisation et de médiation sous la forme d'un escape game nature, conçu pour être déployé sur le site de la Maison Germaine Tillion, à Plouhinec.

La Maison Germaine Tillion et ses abords présentent des conditions particulièrement favorables à une découverte respectueuse et pédagogique des patrimoines du territoire.

Le dispositif prendra la forme d'un jeu de piste, accessible au grand public et aux publics scolaires. Munis d'une brochure et d'une carte, les participants seront invités à mener une enquête les conduisant à différents points du site. Les étapes du parcours permettront d'aborder, de manière ludique et transversale, plusieurs dimensions du patrimoine :

- le patrimoine paysager ;
- le patrimoine naturel et la biodiversité ;
- le patrimoine culturel et historique ;
- les relations entre les habitants, les paysages et leur environnement ;
- les enjeux liés à la préservation des sites et au tourisme durable.

L'approche proposée permettra ainsi de croiser culture, environnement, tourisme durable et éducation aux patrimoines, en privilégiant une découverte active du site et une sensibilisation des participants aux enjeux de préservation.

L'outil sera conçu afin de pouvoir être utilisé de manière autonome par les visiteurs et les groupes scolaires. Il pourra également être mobilisé par les acteurs locaux du tourisme et de la médiation.

À l'issue de sa conception, le jeu de piste sera notamment mis à disposition des offices de tourisme et de la commune de Plouhinec, afin de favoriser sa diffusion et son appropriation par les acteurs du territoire.

Le projet contribuera ainsi à enrichir l'offre de découverte du territoire tout en développant une forme de tourisme davantage fondée sur la connaissance, la sensibilisation et le respect des patrimoines.

La création et la mise au point de cet outil de médiation sont prévues sur la période novembre 2026 à juin 2027.

Il est proposé le plan de financement actualisé suivant :

Dépenses	Montant HT	%	Recettes	Montant	%
Conception Escape Game et pilotage du projet	8 500,00 €	47,57	Europe – LEADER	14 296,00 €	80,00
Réalisation graphique et préparation du document	3 000,00 €	16,79			
Impression	500,00 €	2,80			
Temps travail Agent	5 104,35 €	28,56	Autofinancement	3 574,00 €	20,00
Frais indirects (15%)	765,65 €	4,28			
Total	**17 870,00 €**	**100,00**	**Total**	**17 870,00 €**	**100,00**

La Présidente :

- **APPROUVE le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;**
- **SOLLICITE l'aide financière de l'Europe – fonds Leader via le pays de Lorient Quimperlé.**

Transmis en Préfecture de VANNES,
Publié ou (et) notifié, le 12 OCT. 2026
Caractère exécutoire,
La Présidente

La Présidente
DOYEN

DUNES SAUVAGES DE GAVRES À QUIBERON